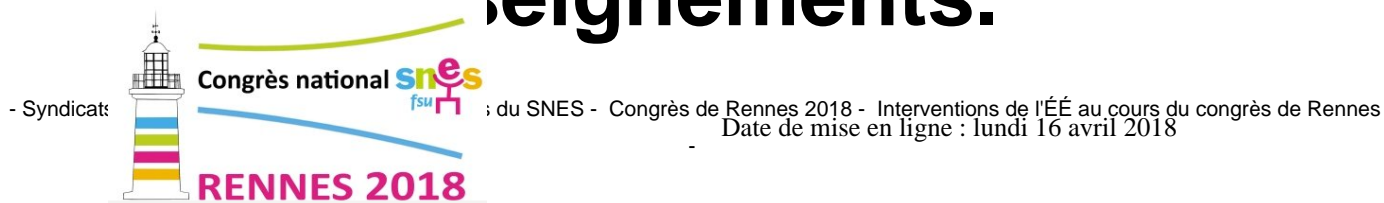


<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article2568>



Intervention de Juliette PERROT dans le thème 1 sur l'individualisation des enseignements.



Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Depuis quelques années, « l'école pour tous » a laissé la place à « l'école pour chacun », et les réformes en cours ont constitué des leviers dans ce sens.

Ainsi la réforme du collège, à l'instar de celle du lycée Chatel, a instauré de l'accompagnement personnalisé qui au mieux, à 30 élèves par classe, n'est qu'un mensonge en direction des parents, mais au-delà de la marge d'ajustement qu'il offre aux chefs d'établissement dans la gestion de la pénurie d'enseignantes et enseignants, peut dans sa pire réalisation se montrer très stigmatisant pour les élèves. Ainsi on a vu se monter des groupes de niveau, qui se sont surtout avérés efficaces pour les élèves maîtrisant le mieux les codes du système scolaire, mais plus que contestables pour les autres (des classes entières de segpa par exemple à qui ont pu s'ajouter des élèves d'UPE2A). Toujours sous le prétexte d'individualisation de l'enseignement, d'autres dispositifs perdurent, comme les PPRE, qui ne semblent servir qu'à sortir des élèves de la classe pour qu'ils ou elles effectuent des stages en entreprise, comme si le stage de 3e n'était pas déjà suffisant et contestable, comme s'il y avait urgence à se frotter toujours plus jeune au monde du travail.

Pour les élèves qui se conforment encore moins au cadre, on a inventé les « aménagements d'emploi du temps », sorte de temps partiel scolaire imposé, y compris pour les élèves en situation de handicap quand ils peinent à suivre le rythme de la classe et en viennent malgré eux ou elles à le perturber.

L'individualisation de l'enseignement, qui constitue assurément une surcharge de travail pour les enseignantes et enseignants (ainsi qui parmi nous n'est jamais arrivé.e en classe en ayant oublié de préparer une évaluation adaptée ?), n'est nullement un plus pour les élèves. Cela sert au contraire à rogner sur leurs droits collectifs d'élèves, voire à fragiliser la construction de leur conscience collective.

A l'opposé de cette autre inversion de la hiérarchie des normes, nous revendiquons le rétablissement de leurs droits collectifs pleins et entiers.